

AVORTEMENT ET CONFINEMENT

IVG à domicile jusqu'à 9 semaines



La HAS a souhaité garantir le droit des femmes à l'IVG durant l'épidémie de Covid-19 en leur évitant si possible d'aller en établissement de santé. L'IVG médicamenteuse est accessible jusqu'à 9 semaines d'aménorrhée, mais jusqu'à présent uniquement en milieu hospitalier pour les 8^e et 9^e semaines. Les conditions de conservation des médicaments à l'hôpital (congélation) ne sont en effet pas adaptées à une prise à charge à domicile. Deux nouveaux protocoles médicamenteux sont établis. Ils reposent sur l'association d'une antiprogestérone (mifépristone), suivie d'une prostaglandine (misoprostol). Ils ont été validés en lien avec le Collège national des gynécologues et obstétriciens français (CNGOF) et l'ANSM car cette utilisation est hors AMM. Séquences recommandées : une prise de 200 mg de mifépristone par voie orale suivie, 24 à 48 h plus tard, de 800 µg de misoprostol par voie orale, sublinguale ou jugale OU 600 mg de mifépristone par voie orale suivie 24 à 48 h plus tard de 800 µg de misoprostol par voie orale, sublinguale ou jugale. Deux nécessités : prévenir la douleur en prescrivant du paracétamol associé à l'opium ou à la codéine au lieu de l'ibuprofène ; et éviter que la femme ne soit seule à domicile. Attention, l'administration de ces médicaments par voie vaginale est à proscrire puisqu'elle peut induire des chocs toxiques et septiques. **Christian Deleuze**

RÉDUIRE LA CONTAMINATION PAR LE SARS-COV-2

Je vous salue ma rue ?

Faut-il désinfecter tout ou partie de l'espace public ? Le Haut Conseil pour la santé publique (HCSP) relève l'absence d'argument scientifique qui soutiendrait cette mesure pour prévenir les risques de transmission du virus. Étant donné les impacts environnementaux potentiels, le HCSP recommande de ne pas mettre en œuvre une désinfection massive de la voirie et de continuer d'assurer le nettoyage habituel des rues et du mobilier urbain avec les équipements de protection classiques des professionnels. Le large usage de produits de désinfection en plein air a des effets, directs ou indirects, sur la santé et l'environnement. Ces produits contiennent des substances actives qui seront dispersées dans l'environnement après ruissellement mais également *via* les réseaux de collecte des eaux pluviales ou d'assainissement. Leur impact, mais aussi celui des substances nocives associées à leur dégradation, pourrait donc dépasser la seule désinfection de rue. En outre, l'usage massif de produits désinfectants peut favoriser l'apparition d'espèces résistantes. C'est ce qui a été constaté pour d'autres produits chimiques comme les antimoustiques dans de nombreux pays, ou encore en Europe, avec le développement de l'antibiorésistance. **CD**

TRAQUER LE CORONAVIRUS

CNRS et Inserm mobilisés

Afin d'élargir la capacité de tests, le gouvernement a annoncé, dans un décret et un arrêté, que les préfets pouvaient désormais réquisitionner d'autres catégories de laboratoires, dont les laboratoires de recherche publique. Le CNRS et l'Inserm se sont préparés en recensant, dans les laboratoires dont ils sont tutelles, le matériel disponible et le nombre de tests qui pourraient être réalisés par jour, dans les conditions fixées par le gouvernement. Une cinquantaine de structures, pouvant effectuer plus de 100 000 tests quotidiens, pourront être mises à contribution, sous la coordination de l'Inserm. La détection du virus se fait en amplifiant son matériel génétique par RT-PCR quantitative. Les laboratoires réquisitionnés feront la phase purement analytique de l'examen, sous la responsabilité d'un laboratoire de biologie médicale ayant passé convention avec lui. **CD**

DÉPISTAGE ET SUIVI

La Fondation Rothschild à l'heure du Covid-19

L'hôpital Fondation Adolphe-de-Rothschild (Paris XIX^e) a ouvert un centre Covid-19 dans ses locaux et met ses *process* Covid à disposition de plusieurs médecins généralistes et autres professionnels de santé volontaires pour assurer en ambulatoire dépistage et suivi de patients suspects et/ou atteints (habitants n'ayant pas de médecin traitant ou dont le cabinet est fermé...). Le dispositif de consultations est complété par un « *drive Covid* » qui devrait pouvoir réaliser plusieurs centaines de tests quand la date de déconfinement se profilera. Ce centre est ouvert 7 jours sur 7 de 9 h à 19 h. La prise de rendez-vous s'effectue en ligne sur Doctolib, du lundi au samedi matin. Une centaine de médecins, de professionnels de santé et de biologistes volontaires se relaient pour en assurer le fonctionnement. **CD**

GESTION DE L'ÉPIDÉMIE COVID-19

Comment font les autres ?

Au sein du suivi des réponses des systèmes de santé à l'épidémie de Covid-19, Zeynep Or et Coralie Gandré, de l'Irdes, animent le volet français de la nouvelle plateforme en ligne *Covid-19 Health System Response Monitor* (HSRM). Cette initiative conjointe de l'OMS, de la Commission européenne et de l'Observatoire européen des systèmes et des politiques de santé permet de comparer les politiques de gestion de l'épidémie et ses conséquences dans les différents pays européens. La plateforme, régulièrement actualisée, couvre les *process* mis en place pour ralentir la transmission du virus, la prise en charge des patients infectés, la gouvernance de la crise et les mesures destinées à réduire l'impact économique de l'épidémie. <https://bit.ly/2yZEeYu> **CD**

SÉROTHÉRAPIE DU COVID-19

Un choix stratégique urgent

Deux publications préliminaires ont montré que le plasma de patients convalescents était bien toléré et pouvait améliorer des formes graves en neutralisant la charge virale et en baissant rapidement la CRP. Même si on doit être prudent au vu des faibles effectifs, la FDA



a récemment approuvé le principe de ce traitement, et de nombreux essais ont débuté aux États-Unis et en France. L'Académie de médecine recommande de prélever dès à présent des sujets immunisés ayant des titres d'anticorps élevés, afin de préparer des immunoglobulines hyperimmunes (IGHI). Avantages : risque de transmission virale réduit grâce aux procédés d'inactivation, meilleure qualification du produit, amélioration de la qualité et du niveau de preuve des études qui seront menées du fait de la standardisation des lots, apport d'immunoglobulines antipneumococciques et antigrippales chez des sujets à risque de surinfection.

LesIGHI pourraient être utilisées non seulement dans les formes graves, mais surtout lors de la sortie du confinement, en association avec le dépistage sérologique, en prévention chez les proches séronégatifs de malades, en particulier dans les Ehpad. Chez les sujets fragiles à risque de forme grave, elles pourraient être injectées précocement. Une urgence pour l'Académie, qui rappelle que la production industrielle et la mise sur le marché d'anticorps monoclonaux recombinants, nécessaires pour l'avenir, prendront plus de temps. **Christian Deluze**

ÉQUIPEMENT CONTRE LE COVID-19

Gare aux contrefaçons

Médicaments, dispositifs médicaux, masques, tests de dépistage rapide n'échappent pas à la contrefaçon. Bien au contraire. Le comité MEDICRIME alerte sur le risque accru, en cette période, que représentent ces produits qui peuvent se révéler inefficaces, voire dangereux. Il formule aussi un certain nombre de recommandations : les plateformes en ligne proposant des produits médicaux au système de santé publique ou aux particuliers doivent être strictement contrôlées ; du personnel doit être affecté à des points névralgiques pour détecter et faire cesser les trafics avérés ; des mesures doivent être prises pour empêcher que les produits médicaux essentiels soient détournés sans autorisation des systèmes de santé des États ou encore empêcher que des produits falsifiés pénètrent l'approvisionnement légitime dont doivent disposer les bénéficiaires. La coopération nationale et internationale, enfin, doit s'intensifier pour réunir les éléments prouvant le caractère criminel des infractions qui auront été commises pendant cette pandémie. Les droits des victimes, notamment celui d'être informé des effets délétères des produits falsifiés, doivent être garantis. **CD**

PROCHES DES PERSONNES VULNÉRABLES

Arrêt de travail dérogatoire

« Vaincre la mucoviscidose » a demandé au ministre de la Santé des dispositions dérogatoires pour les proches de malades obligés de se rendre sur leur lieu de travail. Objectif : empêcher la contamination. En effet, la mucoviscidose accroît le risque d'infection sévère, avec une mention particulière pour les patients greffés sous immunosuppresseur. Le gouvernement a accepté de prendre en compte cela, mais pas seulement. Concrètement, « les personnes qui cohabitent avec une personne vulnérable peuvent, en l'absence de solution de télétravail, solliciter leur médecin traitant ou un médecin de ville, qui pourra prescrire un arrêt de travail s'il l'estime nécessaire. L'arrêt peut être prescrit jusqu'au 15 avril et est renouvelable tant que les consignes sanitaires sont maintenues ». Sont concernés les malades cardiaques, les diabétiques, les cancéreux sous traitement, les immunodéprimés (greffés). **CD**

DÉCONFINEMENT ET EXERCICE COORDONNÉ

Les MSP au rendez-vous

Depuis le début de la crise, les 1 300 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) de métropole et d'outre-mer ont accueilli des patients suspects d'être atteints de Covid-19 et ceux sortis d'hospitalisation. Un rôle qui devrait s'accroître lors du déconfinement. Leurs atouts : systèmes d'information partagés, protocoles de soins pluriprofessionnels, locaux dédiés adaptés mais aussi exercice coordonné coutumier. Elles sont en outre parfaitement identifiées par la population comme lieu de soins de proximité et ont déjà l'expérience d'actions de promotion et d'éducation à la santé. Les MSP devraient aussi dépister massivement avec des tests systématisés, demander des sérologies en grand nombre et enfin vacciner quand l'heure sera venue. **CD**

COMPRENDRE LE CONFINEMENT

En poster géant !

L'association CoActis Santé publie sur www.santebd.org 2 nouveaux posters en langage facile à lire et à comprendre (FALC) après un premier sur les gestes simples de lutte contre le coronavirus. Objectif : expliquer ce qu'est le confinement et aider chacun à rester en bonne santé : garder son rythme de vie, prendre soin de son alimentation, de son sommeil, faire de l'exercice, limiter les écrans... mais surtout rester en lien avec ses proches. « Le confinement est une situation inédite et difficile pour tous ; a fortiori pour tous ceux qui ont des difficultés de compréhension et d'expression car le sentiment d'isolement peut être encore plus fort et difficile à vivre sur la durée. Pour les personnes avec une déficience intellectuelle ou avec autisme notamment, il est important d'avoir des repères pour mieux vivre cette période », commente Anne-Charlotte Dambre, directrice du projet SantéBD. **CD**